La Joux Devant - 86B

CC La Grandvallière - Nanchez

Gentianes dans le Haut-Jura (© Jura Tourisme)

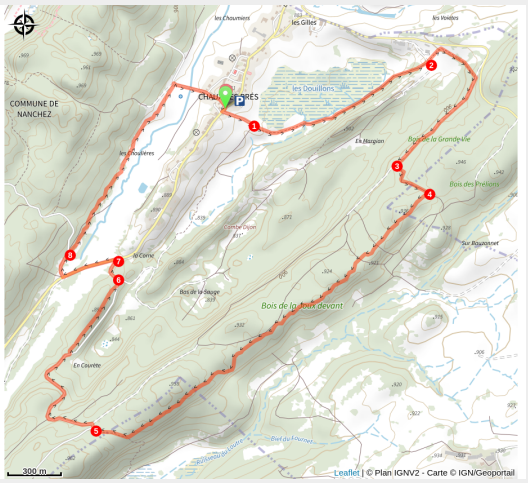

Cette boucle autour de Chaux-des-Prés entraîne le VTTiste à la découverte d'une multitude de paysages du Haut-Jura : tourbières, forêt, combes...

Suivre le balisage n°86 bleu

Itinéraire officiel - réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura

Infos pratiques

- Pratique : VTT/VTTAE
- Durée : 1 h 30
- Longueur : 8.9 km
- Dénivelé positif : 207 m
- Difficulté : Moyen
- Type : Boucle
- Thèmes : En famille, Faune et flore, Naturel, VTTAE

Chaux-des-Prés est une commune déléguée de la commune nouvelle de Nanchez, sur laquelle se trouvent les célèbres tourbières protégées, depuis le 1er janvier 2016. Un espace à découvrir à pied uniquement, même si quelques randonnées passent à proximité en VTT.

Cette boucle démarre de Chaux-des-Prés qui a la particularité d'abriter sur sa route principale une église de la Sainte-Trinité dont les matériaux de

Itinéraire

Départ : Chaux-des-Prés (Nanchez)
Arrivée : Chaux-des-Prés (Nanchez)
Balisage : Boucle VTT
Communes : 1. Nanchez
2. La Rixouse

Profil altimétrique

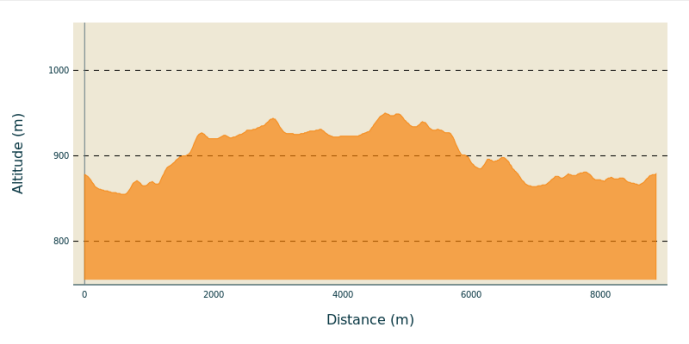

Altitude min 855 m Altitude max 950 m

Le départ se trouve à **CHAUX DES PRES**, en face de l'ancien bâtiment des PTT, devant la structure octogonale recouverte de tavaillon.

Commencez l'itinéraire de la Joux Devant en suivant la direction de **Château des Prés**, par le chemin goudronné à gauche de la fontaine.

1. Au premier croisement, laissez le chemin blanc sur votre droite pour contourner puis longer, par le chemin enherbé, la Tourbière des Douillons, pendant 600 mètres. Une forte montée caillouteuse puis enherbée vous permet d'accéder à l'intesection **Les Douillons**, où se séparent les itinéraires VTT 85 et 86.
2. Continuer à grimper pour accéder à la pature, puis sur votre droite, une nouvelle montée raide vous attend.
3. Partir à droite sur la route forestière bien roulante, avant de bifurquer à gauche pour pénétrer à nouveau en forêt.
4. Après 300 mètres, tourner à droite à l'intersection **Les Culottes**.
5. Après une traversée en forêt alternant montées et descente, vous arrivez sur une route forestière que vous suivez en partant à droite, jusqu'à l'intersection **En Courète.**
6. Après 100 mètres en direction de **CHAUX DES PRES**, le chemin blanc vous permet de retrouver la Route départementale en direction de Saint Lupicin.
7. Traversez avec prudence pour emprunter cette route sur votre gauche 300 mètres, avant de tourner à droite sur la route forestière de la Faicle, en direction de Prénovel.
8. Après 160 mètres, quittez la route forestière pour pénétrer dans la forêt. Le parcours continue entre forêt et pâturages : n'oubliez pas de refermer les clotûres.Quittez la dernière pature pour retrouver par la route goudronnée la Croix de Lorraine puis **Le Petit Pont.** Retournez au point de départ à travers le village.

Une épicerie / bar vous ouvre ses portes à quelques centaines de mètres du point de départ.

Sur votre chemin...

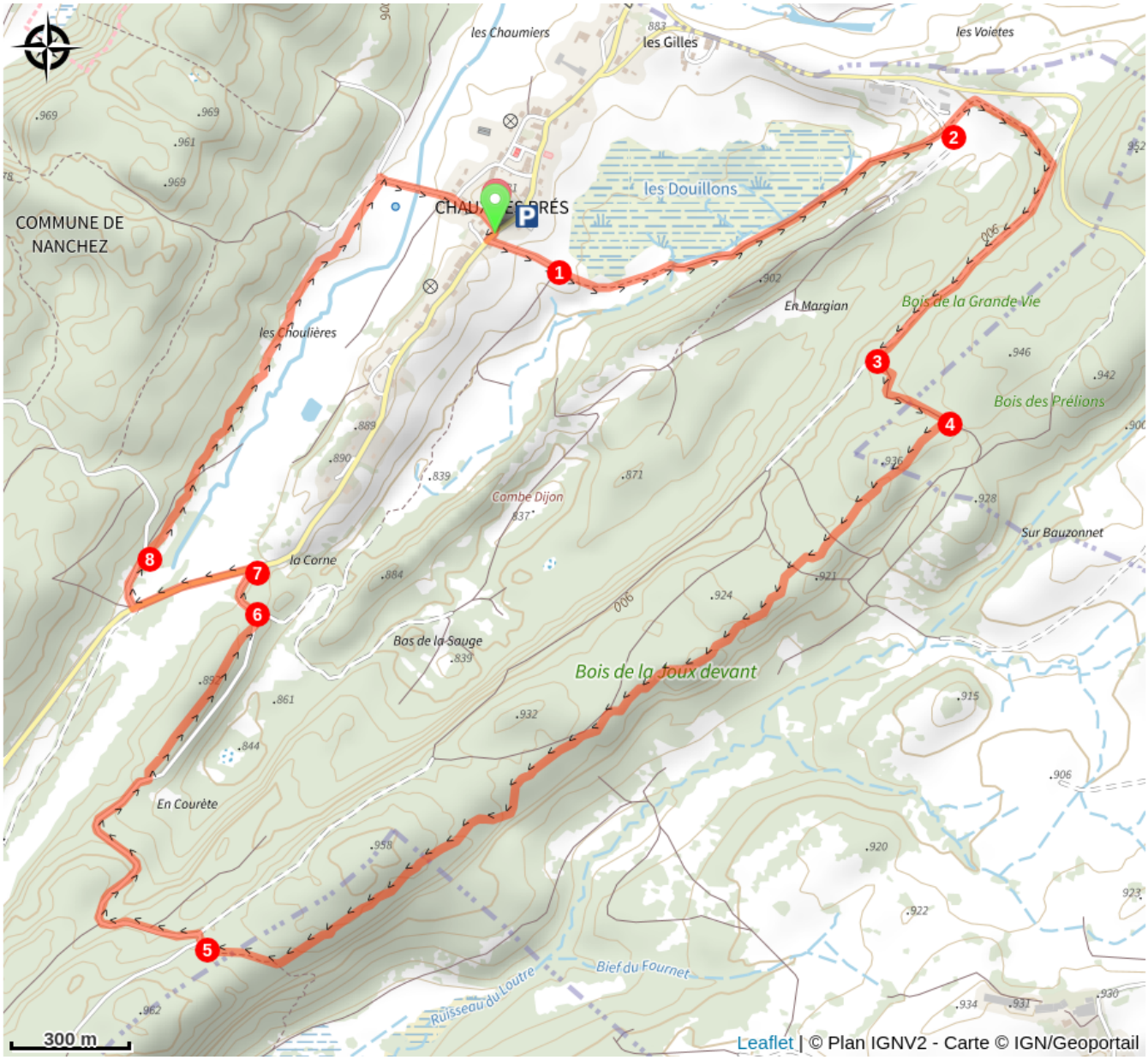

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans…), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs. Ensuite suivre la D118 en direction de Châtel-de-Joux. Suivre la D308 en direction de Prénovel. Suivre la D232 et la D28 en direction de Chaux des Près.

Parking conseillé

Parking du Cimetière à Chaux des Prés (Nanchez)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (Gallinago gallinago) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (Esox lucius), le lavaret (Coregonus lavaretus), la truite lacustre (Salmo trutta) et l'écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com
Tel : 03 84 60 15 25
https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/